



RAPPORT DES MOUVEMENTS EFFECTUÉS SUR LA FEUILLE DE PAIE POUR LE MOIS DE MARS 2024

Au 31 mars 2024, la feuille de paie a accusé, par rapport au mois de février, une diminution en effectif tandis qu'on a constaté une augmentation de la masse salariale. Cette dernière est due à l'effectivité, à partir de ce mois, des grades et promotions octroyées au personnel de la PNH (policiers et personnel administratif /technique), dont certains remontent à plus de trois ans. Le montant y relatif est de trente-neuf millions deux cent trente-sept mille cent et 00/100 Gourdes **(39, 237,100.00)**. La feuille de paie fait état d'un montant de **trois milliards neuf cent trois millions trente-trois mille trois cent quatre-vingt-un & 59 /100 Gourdes (3, 903, 033,381.59)** pour **105 604** chèques imprimés.

Si on isole les doublons (*cas de double emploi autorisés par la loi*), l'effectif réel du personnel recensé dans la feuille de paie est de **97 324** employés dont **29 492** femmes, soit 30,30%.

Par rapport au mois de mars 2023, une baisse de trois mille huit cent quarante-deux **(3 842)** emplois et de cent vingt-huit millions dix-neuf mille six cent trente-cinq Gourdes et 66/100 **(128, 019,635.66)** est constatée respectivement pour l'effectif et la masse salariale.

Les mouvements d'intégration (nomination et réintégration), ont donné lieu, au cours du mois de mars 2024, à vingt et un **(21)** nouveaux postes occupés par **10** femmes et **11** hommes pour un montant de **neuf cent vingt-neuf mille deux cent & 00/100 Gourdes (929,200.00)**. Quant aux mouvements de cessation, ils concernent un effectif de sept cent vingt-quatre **(724)** employés dont **175** femmes. Ajouté à la somme des réductions, le montant total des cessations s'élève à **trente et un millions sept cent soixante-douze mille deux cent soixante-six & 67/100 Gourdes (31, 772,266.67)**

Pour le mois de mars 2023, les mouvements d'intégration (nomination et réintégration) avaient permis de créer quatre cent un **(401)** nouveaux postes remplis par **79** femmes et **322** hommes pour un montant de **quatorze millions sept cent soixante-sept mille neuf cent cinquante & 00/100 Gourdes (14, 767,950.00)**. Ceux de cessation étaient dénombrés à deux cent soixante-deux **(262)** dont **94** femmes. Ajouté aux mouvements de réduction, le montant total des cessations s'élevait à douze **millions cent six mille neuf cent cinquante & 00/100 Gourdes (12, 106,950.00)**.

Les mouvements qui ont modifié la feuille de paie sont les ajustements de salaires et les cessations dont les principaux motifs sont l'abandon de poste et le départ à la retraite. Les cessations affectant les institutions les plus impactées sont réparties par catégorie, sexe, et tranche d'âge.

Pour le **MEF**, il est fait constat de trente-deux (32) cessations. Ces mouvements concernent les employés appartenant au personnel de décision, d'encadrement, au personnel technique et de soutien.

Personnel de décision	14
Personnel d'encadrement	3
Personnel technique	11
Personnel de soutien	4
TOTAL	32

Groupe d'âge	Cessation	
	M	F
Entre 20-29 ans	—	—
Entre 30-39 ans	1	1
Entre 40-49 ans	—	1
Entre 50-59 ans	9	5
Entre 60 ans et +	3	12

Le **MARNDR** a effectué quatre-vingt-seize (**96**) cessations parmi lesquelles on retrouve 4 catégories d'employés : le personnel de décision, les cadres, le personnel technique et le personnel de soutien.

Personnel de décision	17
Personnel d'encadrement	20
Personnel technique	43
Personnel de soutien	16
TOTAL	96

Groupe d'âge	Cessation	
	M	F
Entre 20-29 ans	—	—
Entre 30-39 ans	8	14
Entre 40-49 ans	5	25
Entre 50-59 ans	5	12
Entre 60 ans et +	3	24

Il est fait constat de trois cent soixante et un (**361**) cessations pour le **MJSP**. Parmi ces employés, on dé-compte des policiers (**330**), le personnel technique et de soutien.

Personnel de décision	1
Personnel d'encadrement	1
Personnel technique	14
Personnel de soutien	15
Policier	330
TOTAL	366

Groupe d'âge	Cessation	
	M	F
Entre 20-29 ans	3	17
Entre 30-39 ans	13	155
Entre 40-49 ans	7	88
Entre 50-59 ans	11	55
Entre 60 ans et +	3	9

Pour le **MENFP**, il est relaté vingt-deux (**22**) cessations. Ce sont majoritairement des employés affectés au personnel de soutien et au personnel d'enseignement.

Personnel d'encadrement	1
Personnel de soutien	5
Personnel Enseignant	16
TOTAL	22

Groupe d'âge	Cessation	
	M	F
Entre 20-29 ans	—	—
Entre 30-39 ans	—	—
Entre 40-49 ans	—	—
Entre 50-59 ans	—	9
Entre 60 ans et +	4	9

Le **MAST** a procédé à cent cinquante-trois (153) cessations ; le personnel de décision, les cadres, le personnel technique et le personnel de soutien sont les catégories concernées par ces mouvements.

Personnel de décision	9
Personnel d'encadrement	15
Personnel technique	84
Personnel de soutien	45
TOTAL	153

Groupe d'âge	Cessation	
	M	F
Entre 20-29 ans	—	—
Entre 30-39 ans	16	9
Entre 40-49 ans	29	34
Entre 50-59 ans	19	22
Entre 60 ans et +	11	13

Le **MSPP** a procédé à dix (10) cessations. Ces employés appartiennent au personnel soignant, d'encadrement, au personnel de décision et au personnel technique.

Personnel de décision	2
Personnel d'encadrement	1
Personnel de soutien	2
Personnel soignant	5
TOTAL	10

Groupe d'âge	Cessation	
	M	F
Entre 20-29 ans	—	—
Entre 30-39 ans	—	—
Entre 40-49 ans	—	—
Entre 50-59 ans	—	—
Entre 60 ans et +	7	3

Le **CSPJ** a procédé à dix-sept (**17**) nominations et quatre (**4**) cessations. Ces employés appartiennent au personnel de soutien et au personnel technique.

	Nomination	Cessation
Personnel technique	14	4
Personnel de soutien	3	—

Nomination	Cessation			
	F	M	F	M
Sexe				
Entre 20-29 ans	—	2	1	—
Entre 30-39 ans	6	2	2	—
Entre 40-49 ans	2	3	1	—
Entre 50-59 ans	2	3	—	—
Entre 60 ans et +	—	—	—	—

<https://budget.gouv.ht>
 Email : info@budget.gouv.ht